



Schaan/FL, le 23 novembre 2010

Communiqué de presse de la CIPRA sur l'autosuffisance énergétique

Une déclaration d'indépendance pour les Alpes

L'autosuffisance énergétique a le vent en poupe. De nombreux territoires alpins se sont fixé pour objectif de ne plus dépendre des importations d'énergie, que ce soit en réaction au changement climatique ou parce qu'ils sont conscients de la diminution des ressources. Toutefois, il ne s'agit pour l'heure que d'actions isolées et de vagues tentatives. La CIPRA va plus loin et lance un appel : « Rendons les Alpes autosuffisantes en énergie ! ».

La politique climatique se complaît dans l'immobilisme. Le sommet international sur le climat qui se tiendra au Mexique fin novembre ne fera que débattre des grandes lignes d'un accord pour la réduction des gaz à effet de serre. Les États se perdent en tergiversations au lieu de se fixer des objectifs contraignants. Pendant ce temps, les températures continuent de grimper. Repousser ainsi les échéances est irresponsable.

Les Alpes sont particulièrement touchées par le changement climatique. Mais elles ne restent pas inactives : de plus en plus de territoires alpins ont décidé de s'engager sur la voie de l'autosuffisance énergétique. Partout dans les Alpes, on relève des initiatives allant dans cette direction, constate la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA dans son étude cc.alps. Le parlement régional du Land autrichien du Vorarlberg a décidé par exemple que la région devait devenir autosuffisante en énergie d'ici à 2050. La ville italienne de Bolzano a des projets identiques et vise la neutralité climatique d'ici à 2030 (d'autres exemples sont présentés en annexe).

À la base de ces projets, il y a la volonté de couvrir les besoins en utilisant des sources d'énergie renouvelables locales, d'économiser l'énergie et de l'utiliser de manière plus performante. Pour la CIPRA, une chose est sûre : un territoire qui suit résolument ce chemin vers l'autosuffisance transforme complètement son visage et ses structures au profit de sa propre économie, de la société et de l'environnement. La CIPRA formule donc la revendication suivante : les Alpes doivent atteindre l'autosuffisance énergétique d'ici 2050, avec tout ce que cela entraîne.

Autosuffisance énergétique, oui, mais pas au détriment de la nature

Les territoires autosuffisants en énergie planifient leur avenir à long terme. Les projets existants sont novateurs, prometteurs, mais encore relativement récents. La plupart des territoires qui aspirent à l'autosuffisance énergétique se réfèrent à la soutenabilité dans ses trois dimensions : écologique, économique et socio-culturelle. La plupart du temps, toutefois, les aspects économiques et sociaux ont tendance à prédominer, tandis que l'écologie est plutôt traitée en parent pauvre.

Cela devient problématique lorsque, par exemple, la construction d'installations pour la production d'énergie donne lieu à des conflits d'intérêts avec la protection de la nature. Les centrales hydrauliques qui affectent l'équilibre écologique d'un cours d'eau, ou l'exploitation excessive du bois qui engendre des forêts monotones et pauvres en espèces en sont deux exemples. Un territoire ne peut être qualifié de « soutenable » que si la protection de la nature et des paysages est suffisamment prise en considération. La revendication de la CIPRA : l'autosuffisance énergétique ne doit pas être atteinte au détriment de la nature.

A la recherche de projets cohérents

Pour atteindre l'autosuffisance énergétique, on a besoin de projets globaux et cohérents. « On ne peut pas se contenter de miser sur les énergies renouvelables : les économies d'énergie et l'augmentation de l'efficacité énergétique sont aussi des volets essentiels » constate Andreas Götz, directeur de CIPRA International. La mobilité, l'aménagement du territoire et les bâtiments jouent ici un rôle central. La reconversion des territoires nécessite également une bonne « gouvernance climatique » : les groupes d'intérêt et la population doivent être impliqués dans les décisions et dans leur mise en œuvre. Comme le souligne Andreas Götz, « les projets de durabilité ne réussissent que s'ils suscitent une large adhésion ».

Merci d'adresser vos questions à :

Andreas Götz, directeur CIPRA International

+423 237 53 53, andreas.goetz@cipra.org

Verena Cortés, assistante de communication CIPRA International

+423 237 53 10, verena.cortes@cipra.org

Informations sur le projet climatique cc.alps :

www.cipra.org/cc.alps

Changement climatique : pourquoi les Alpes sont particulièrement touchées :

www.cipra.org/fr/cc.alps/changement-climatique-alpes

Des photographies au format imprimable peuvent être téléchargées depuis :

www.cipra.org/fr/presse/communiqués-de-presse

Autosuffisance énergétique : processus, réseaux, exemples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA a répertorié les résultats du projet climatique cc.alps dans une série de dossiers thématiques intitulés « compacts ». Le compact CIPRA « Territoires autosuffisants en énergie » donne une vue d'ensemble de la situation dans les Alpes et formule les principales exigences à respecter dans ce domaine.

La CIPRA explique dans ce compact la notion d'autosuffisance énergétique sous ses différentes acceptions, et résume les arguments les plus fréquemment rencontrés en sa faveur. La publication décrit les processus, les réseaux et les structures à mettre en place pour atteindre l'autosuffisance énergétique et présente un certain nombre de projets réalisés au niveau local. Elle recense également les facteurs de succès qui favorisent le développement de territoires autosuffisants en énergie. Enfin, des exemples de

bonnes pratiques issus de l'espace alpin sont présentés : trois territoires ruraux, une initiative urbaine à Bolzano, et à plus grande échelle l'initiative du Vorarlberg.

www.cipra.org/cc.alps-compact

Exemples de territoires alpins engagés sur la voie de l'autosuffisance énergétique :

- Autriche

Approche énergétique de Murau : la circonscription entière doit atteindre l'indépendance énergétique en matière de production de chaleur et d'électricité d'ici à 2015.

Avenir énergétique du Vorarlberg : l'objectif est d'atteindre l'autonomie énergétique d'ici à 2050.

Informations : CIPRA Autriche, e-mail : oesterreich@cipra.org, téléphone : +43 1 401 13 36

- Suisse

Région énergétique Vallée de Conches : la vallée de Conches veut couvrir d'ici 2030 ses besoins énergétiques en chaleur, en électricité et carburant grâce aux énergies renouvelables et atteindre l'autosuffisance dans ce domaine.

Alliance énergétique Canton de Glarus : les communes de Glarus nord, Glarus centre et Glarus sud souhaitent produire elles-mêmes le plus d'énergie possible et ainsi accroître progressivement leur taux d'auto-alimentation énergétique. A moyen terme, ces communes veulent atteindre l'autosuffisance énergétique.

Vallée énergétique du Toggenburg : les partenaires du projet souhaitent conduire le Toggenburg à l'autosuffisance énergétique d'ici 25 ans et à la société 2000 watts d'ici 50 ans ; ils souhaitent ainsi apporter une contribution durable à un développement responsable de la vallée.

Informations : CIPRA Suisse, e-mail : schweiz@cipra.org, téléphone : +41 33 822 55 82

- Allemagne

Région bioénergétique Achantal : l'exploitation des bioénergies est encouragée, avec pour objectif à long terme l'autosuffisance énergétique.

Informations : CIPRA Allemagne, e-mail : deutschland@cipra.org, téléphone : +49 831 52 09 501

- Italie

Bolzano climatiquement neutre : la « Ville des Alpes » Bolzano veut atteindre la neutralité climatique d'ici 2030.

Informations : CIPRA Italie, e-mail : francesco.pastorelli@cipra.org, téléphone : +39 011 548 626

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

Dans le cadre du projet cc.alps « Changement climatique – penser plus loin que le bout de son nez », la CIPRA a passé à la loupe 300 mesures climatiques déployées dans les Alpes. Elle présente les mesures conformes au principe de la durabilité et celles qui contribuent efficacement à la réduction du réchauffement de la planète ou à l'adaptation aux conséquences du changement climatique.

www.cipra.org